



Arnaquée par la société veet

Par **Lyly56**, le **07/11/2008 à 23:44**

Bonsoir,rnrnJe souhaite obtenir des réactions de personnes qui tout comme moi ont été tentées par l'offre faite par la société VEET(crème dépilatoire etc...), à savoir "2 produits VEET achetés= un soin en institut offert" et qui n'ont toujours rien vu venir....rnrnJe vous raconte mon histoire :rnrnEn novembre 2007, je fais mes courses et je tombe sur cette intéressante offre sur une boîte VEET : "2 produits VEET achetés= un soin en institut offert" et je me dis qu'il s'agit là d'une offre bien intéressante et que je me ferais bien un petit soin en institut...rnrnJ'achète donc deux de ces boîtes et m'empresse de rassembler tous les documents nécessaires à l'obtention de ce soin et poste le tout à la société en charge de l'opération, à savoir TLC marketing et j'attends....rnrnLes mois passent et RIEN, jusqu'en juin 2008 (faut pas être pressée!)où une personne me contacte par email afin de connaître mes choix de soin.Je m'empresse donc de répondre car après tout ce temps, je n'y croyais plus et lui précise que je souhaite un soin du visage. On me répond que l'on prend bonne note de ma demande et que l'on va me recontacter.rnrnJ'attends....et en Août, on me recontacte pour me signaler qu'il n'y a aucun prestataire près de chez moi.Je me montre très étonnée car habitant entre Lorient et Vannes, qui sont tout de même de grosses villes, je trouve étrange qu'il n'y ait aucun prestataire!!!rnrnOn me fait encore patienter quelques jours pour finalement me proposer une séance de Powerplate (préstation qui n'était absolument pas proposée dans les différentes options de l'offre...).Etant enceinte à ce moment là, je refuse l'offre et demande à avoir quelque chose de plus en adéquation avec ma demande initiale, soit un soin du visage. Cette échange de mail se passait fin Août et depuis, j'attends qu'on me recontacte...rnrnCela fait donc UN AN que j'attends ce soin !!! Bien entendu, j'ai essayé de contacter la société VEET a plusieurs reprises, par mail : je n'ai eu AUCUNE réponse, par téléphone : la personne que j'ai eu n'a pas pu me renseigner...Par contre, on m'a indiqué qu'il y avait une "hotline" à ma disposition qui me permettrait de connaître l'avancée de mon dossier. Je tiens à préciser qu'il s'agit là d'un numéro surtaxé : N° 0820150016 (0,12 €/mn, non remboursables) où on vous fait attendre des heures avant de vous répondre histoire de vous arnaquer encore un peu !!!rnrnJe

recherche donc des témoignages et des conseils sur les recours judiciaires possibles. Merci par avance.

Par **jeetendra**, le **08/11/2008** à **08:48**

bonjour, [fluo]éviter à l'avenir sur ce site de donner le nom d'une société avec qui vous[/fluo] [fluo]êtes en conflit[/fluo], [fluo]merci pour votre compréhension[/fluo], sinon contactez la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou 60 millions de consommateurs, pour leur signaler "la publicité mensongère dont vous en faite les frais", cordialement